

LA FEMME DETECTIVE

Grand Roman Dramatique

PREMIERE PARTIE

LA NUIT SANGLANTE

— Je vous félicite de votre exactitude et nous profiterons de la voiture que vous amenez... dit M. de Gibray. Vous, messieurs, continua-t-il en s'adressant à Jodelet et à Martel, prenez un fiacre et suivez-nous... C'est à l'avenue de Saint-Mandé que nous irons d'abord... Au restaurant des *Barreaux-Verts*.

Martel courut chercher un petit fiacre qui suivit le coupé trois-quarts dans lequel s'étaient installés le juge d'instruction, le chef de la sûreté et le commissaire aux délégations.

Il était trois heures et demie quand on arriva aux *Barreaux-Verts*.

Quelques mots suffirent pour mettre le patron de l'établissement au courant de tout ce qui se passait, et il se tint prêt à répondre aux questions qu'on jugerait à propos de lui adresser.

— Vous vous rappelez le fait ? lui demanda M. de Gibray.

— Oui, parfaitement... Je commençais à mettre les volets de ma devanture... Je vis dans la rue en face de chez moi, un monsieur examinant les trois fiacres qui stationnaient devant la porte... Ce monsieur s'approcha et me demanda si l'une des voitures était disponible...

— Naturellement je n'en savais rien...
— Je rentrai dans la salle et je répétai la demande aux cochers qui jouaient en buvant...

— L'un d'eux se leva, régla la dépense et chargea le voyageur...

— C'est celui-ci, je le reconnais très bien... ajouta le restaurateur en désignant Cadet.

— Avez-vous vu le visage de ce voyageur ? reprit le juge d'instruction.

— Pas beaucoup, car un grand cache-nez en couvrant plus de la moitié, mais je puis certifier que le quidam avait des cheveux blonds, des favoris de la même couleur, et qu'il portait un pince-nez.

— Parlait-il bien le français ?
— Comme vous et moi, monsieur, mais avec un accent étranger.

— Quel accent ?
— Accent du Nord, à ce qui m'a paru...

— Quelle heure était-il ?
— Minuit moins un quart... C'est le moment où, tous les soirs, je mets mes volets...

— Vous n'avez rien de particulier à nous signaler au sujet de l'homme au pince-nez.

— Rien, monsieur...
— Il ne paraissait point inquiet ?...

— Il avait plutôt l'air pressé d'arriver, car il a dit au cocher de marcher bon train...

— L'avez-vous entendu nommer l'endroit où il se faisait conduire ?...

— Non, monsieur.
— Vous ne l'avez jamais vu auparavant ?

— Jamais... Du moins je ne me souvenais pas de lui. Evidemment le marchand de vin restaurateur n'avait pas autre chose à dire.

L'interrogatoire, en conséquence, était terminé. Les magistrats et les agents remontèrent dans les voitures respectives qui prirent le chemin de la gare du Nord.

M. de Gibray déclina son nom et sa qualité et demanda à être conduit au cabinet du chef de gare, ce qui fut fait sans une minute de retard.

Là, il se nomma de nouveau.

— A vos ordres, monsieur... dit le chef. Quelles recherches désirez-vous faire et à quoi puis-je vous être bon ?

— Je désirerais savoir quel était le chef du train arrivé à Paris à une heure du matin, et le receveur du même train...

— Ce sera facile, monsieur... Je vais vous apprendre leurs noms... Il me suffira de consulter le cahier de service.

Puis, au bout d'une seconde :

— Le chef de train se nomme Boissieu, et le receveur s'appelle Pernet.

— Puis-je interroger sur le champ ces deux employés ?

— Oui, monsieur ; ils doivent se trouver à la gare en ce moment, car ils vont partir pour Calais par le train de quatre heures...

— Veuillez, je vous prie, leur faire donner l'ordre de se rendre ici...

XXIV

Le chef de gare envoya un employé à la recherche de Boissieu et de Pernet.

Au bout de quelques minutes les deux hommes entrèrent dans le cabinet du chef qui leur dit, en désignant Paul de Gibray :

— Monsieur est juge d'instruction... Répondez donc aux questions qu'il va vous adresser...

Boissieu et Pernet, très étonnés, un peu inquiets, (la justice inquiète toujours, même quand on n'a rien à se reprocher) firent un profond salut et regardèrent curieusement le magistrat.

— Lequel de vous, demanda ce dernier, est le chef du train qui est arrivé en gare à Paris à une heure du matin ?

— Moi, Georges Boissieu, monsieur... fit l'un des deux hommes en s'avançant.

— Vous venez ?

— De Calais.

— Pendant le parcours de Calais à Paris vous avez dû entrer plus d'une fois dans les compartiments afin de contrôler les billets.

— Ce n'est pas moi, monsieur, qui suis chargé de ce soin... c'est Pernet que voilà...

M. de Gibray reprit, en s'adressant à Pernet :

— N'avez-vous point remarqué, parmi les voyageurs avec lesquels vos fonctions vous mettaient en rapport, un homme ayant le bras en écharpe ?

— Si monsieur le juge d'instruction, et je m'en souviens d'autant mieux que j'ai été frappé par un détail à ce sujet.

— Quel détail ?...

— Le voyageur en question occupait un compartiment de première classe ; quand je me présentai pour contrôler son billet, il ne portait point d'écharpe et les mouvements de son bras étaient parfaitement libres... Au contraire, lorsqu'un peu avant d'arriver à Paris j'entrai de nouveau pour m'assurer qu'aucun voyageur n'était monté en route, il avait le bras en écharpe. Je lui demandai s'il s'était blessé, il me répondit qu'il souffrait de douleurs rhumatismales intermittentes....

— Voilà ce qu'il était essentiel de savoir... dit le juge d'instruction. Je ne crois pas au prétexte mis en avant par le voyageur... Ce bras en écharpe devait être un indice convenu pour qu'on pût le reconnaître à son arrivée... J'avais déjà pensé cela... Ce que je viens d'apprendre fortifie ma conviction... Où ce voyageur a-t-il pris le chemin de fer ?

— Au point de départ, à Calais.

— Avait-il des bagages ?

— Non, monsieur... Le ticket n'en indiquait pas... Je me le rappelle parfaitement...

— Pourriez-vous me donner le signalement du voyageur ?

Pernet consulta sa mémoire et répondit :

— C'était un particulier d'une cinquantaine d'années, sans barbe, portant un petit chapeau rond, un pardessus brun et un cache-nez blanc.

— C'est bien l'homme assassiné... le signalement est exact... dit le chef de la sûreté.

Le juge d'instruction reprit.

— Savez-vous si cet homme était un habitant de Calais ? Voyageait-il souvent sur la ligne ?

— Je n'en sais rien, monsieur... je le voyais hier pour la première fois.

— Parlait-il bien le français ?

— Oui, monsieur, sans le moindre accent.

— Il suffit, messieurs... Pour le moment je n'ai pas d'autres questions à vous adresser...

Les deux employés se retirèrent.

— A l'arrivée de chaque train, demanda le juge d'instruction au chef de gare, vous avez un ou deux employés chargés de recevoir les billets à la porte de sortie...

— Oui, monsieur... c'est un service spécial...

— Je désirerais voir le préposé aux tickets de la nuit dernière...

— Je vais le faire appeler.

L'homme se rendit presque aussitôt aux ordres du chef de gare. Il se nommait Gautier.

— Je n'ai qu'une seule question à vous adresser... lui dit le juge d'instruction. Vous souvenez-vous d'avoir vu passer devant vous cette nuit, à l'arrivée du train de une heure du matin, un homme portant le bras en écharpe ?...

— Je m'en souviens à merveille... Au moment de sortir, ce voyageur s'arrêta devant moi et chercha dans la poche de son gilet son billet qu'il trouva, non sans peine... Il me le tendit, en me priant de l'excuser...

— Avez-vous remarqué s'il avait de l'accent ?

— Aucun, monsieur...

Le chef de la sûreté murmura :

— Ce n'est point un étranger... Nous prendrons des renseignements à Calais.

Le juge d'instruction, s'adressant toujours au receveur, poursuivit :

— Vous êtes-vous aperçu que quelqu'un attendit le voyageur à la gare ?

— Oui, monsieur... Aussitôt après sa sortie il fut accosté dans la salle d'attente par un jeune homme qui l'attendait depuis trois-quarts d'heure...

— Depuis trois quarts d'heure ! s'écria Paul de Gibray.

— Oui, monsieur

— Vous devez vous tromper...